

Catalogue des stages entreprises et de la formation continue en journée

Immobilier et transformation numérique

Présentation

Formation proposée en distanciel

Stage permettant le renouvellement de la carte professionnelle (loi Hoguet) Nombre de stagiaires maximum : 25

Responsable

Aurore MERLET, juriste en droit immobilier, professeure à l'ICH Ouest

Public, conditions d'accès et prérequis

Professionnels de l'immobilier, notamment ceux exerçant une activité de gestion ou de transaction, désireux de comprendre les enjeux et les outils de la transformation numérique en cours

Prérequis

Des connaissances générales en droit immobilier sont utiles pour profiter au mieux de la formation

Objectifs

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques concernent ce que l'élève sera capable de faire à l'issue de la formation. Ils se situent au niveau de l'apprentissage. Ils facilitent l'évaluation des acquis.

Comprendre, à travers un panorama général des enjeux et des outils, la transition numérique à l'œuvre et son influence sur le quotidien des professionnels de l'immobilier.

Compétences visées

Les compétences concernent l'opérationnalité et ont pour objet le transfert des connaissances en situation professionnelle.

Intégrer les nouveaux outils numériques dans les pratiques professionnelles immobilières

Les + du stage

Ce stage peut être validé au titre la formation continue obligatoire des professionnels de l'immobilier, telle que prévue par le [décret n° 2016-173 du 18 février 2016](#).

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires en vue du renouvellement de la carte professionnelle.

Voir aussi les formations aux métiers de

[Conseiller / Conseillère de transaction en immobilier](#)

Voir aussi les formations en

[Droit du travail](#)

[Droit social](#)

Programme

Programme

Banalisation du fait numérique et rapport au numérique
Économie collaborative numérique et immobilier
Influence du numérique sur le droit de propriété et ses usages
Numérique et entremise immobilière
Numérique et profession immobilière
Intelligence artificielle et immobilier
Données et gestion de la donnée
Numérique et rédaction d'actes
Communications numériques et stockage
Applications pratiques
Numérique et environnement
En route vers la phygitalisation ?

Modalités de validation

Délivrance d'une attestation de formation conforme à l'article 4 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier

Informations pratiques

Contact

Posez-nous vos questions via [ce formulaire \(cliquer ici\)](#) ou en appelant le 01 58 80 89 72
Du lundi au vendredi, de 09h30 à 17h00

Centre(s) d'enseignement

[Cnam Entreprises Paris](#)

Complément lieu

Cnam Paris, 292 rue Saint-Martin, 75003 Paris

Session(s)

a partir du 18 mai 2021

Code Stage : FCDI05

Tarifs

630 €

Particuliers : vous ne bénéficiez d'aucune prise en charge ou vous êtes demandeur d'emploi ?

[Découvrez nos tarifs adaptés à votre situation](#)

Nombre d'heures

7

18 mai 2021

Dates du stage

Mardi 18 mai 2021

Horaires

9h - 12h30 et 13h30 - 17h

Une question ?

[Remplir le formulaire de demande](#) ou appeler le
01 58 80 89 72

*Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
De 09h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00*

Votre inscription

2 possibilités :

[S'inscrire en ligne](#)

[Bulletin d'inscription à télécharger](#)
et à renvoyer par courrier à :

Cnam Entreprises
Service inscription - Case B2B01
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

ou par e-mail à : entreprises.inter@lecnam.net

<https://formation-entreprises.cnam.fr/immobilier-et-transformation-numerique-1130751.kjsp?RH=1410870725210>